SARL ALTISAFETY
700 Chemin de Boistrolles
69620 VAL D'OINGT

E-mail : formation@altisafety.fr
Tél : 07 64 15 28 85

ALTISAFETY
· élever votre sécurité ·

Formation Utilisation des EPI antichute et Prévention des risques liés aux travaux en hauteur - 1 jour

Profils des apprenants :
Toute personne appelée à travailler en hauteur, à l'aide d'équipements de protection individuelle catégorie 3 (harnais, système antichute, ancrage).

Intervenant sur la formation :
- ✓ Titulaire du certificat d'agent technique cordiste
- ✓ Moniteur de travaux en hauteur
- ✓ Vérificateur EPI catégorie 3

Nombre de stagiaires maximum par formation : 8 personnes

Durée de la formation : 7.00 heures (1 jour) / 3H30 de théorie et 3H30 de pratique

Modalités et délais d'accès : Demande d'inscription à faire par mail (formation@altisafety.fr) ou par téléphone au 0764152885 et réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

« La loi interdit toute discrimination directe ou indirecte en formation professionnelle, notamment en raison du sexe, de l'origine, de l'âge, du handicap ou des convictions religieuses. » *Référence : articles 1 et 2 de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008*
Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter.
Vous pouvez nous contacter au 07 64 15 28 85.

Pré-requis :
- Être reconnu apte médicalement aux travaux en hauteur
- Ne pas être sujet aux vertiges
- Maitrise et compréhension de la langues française

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques de chutes de hauteur et principes de prévention associés
- Maîtriser une pratique suffisante pour évoluer et se positionner en sécurité lors d'interventions en hauteur à l'aide des équipements de protection individuelle.
- Nommer les différentes techniques de progression et de cheminement en hauteur.
- Désigner les différentes techniques de vérification et d'entretien de son matériel.

SARL ALTISAFETY
700 Chemin de Boistrolles
69620 VAL D'OINGT

E-mail : formation@altisafety.fr
Tél : 07 64 15 28 85

ALTISAFETY
· élever votre sécurité ·

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE :

- La prévention générale des risques :
  - La prévention des chutes de hauteur.
  - Les obligations de l'employeur et du salarié.
  - Les documents réglementaires : PPSPS, plan de prévention

- Les risques liés aux travaux en hauteur sur chantier :
  - Les statistiques d'accidents du travail.
  - L'analyse d'accidents de chute de hauteur.
  - Information sur les techniques d'évacuation : matériel et compétences nécessaires, procédure.

- Les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur :
  - Règles particulières relatives à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.
  - Obligations relatives aux vérifications.
  - Présentation des EPI Catégorie 3 (Connecteurs, longe, harnais anti-chute,..) :
    - Les dispositifs d'ancrage.
    - Les éléments de connexion.
    - Les dispositifs préhension du corps.

FORMATION PRATIQUE :

- La présentation du matériel de sécurité.
- Le réglage des harnais de sécurité.
- La confection des différents nœuds et leurs différentes utilisations.
- L'utilisation et la création des différents points d'ancrages fixes et points d'ancrages provisoires.
- Applications pratiques sur le matériel EPI utilisé dans l'entreprise :
  - La réalisation d'exercices pratiques d'équipements et de progression avec cheminement au sol.
  - La mise en situation sur le site (si possibilité), équipement sur une zone de travail en situation réelle.
  - La gestion du matériel et des outils et l'entretien du matériel EPI.
- La procédure de secours et de mis en attente d'une personne ayant chuté.

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Étude de cas concrets.
- Participation à un jeu de recherche des risques 3D
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Vidéo et exercices théoriques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Test d'évaluation final de formation
- Évaluation des exercices pratiques en situation réelle

SARL ALTISAFETY
700 Chemin de Boistrolles
69620 VAL D'OINGT

E-mail : formation@altisafety.fr
Tél : 07 64 15 28 85

ALTISAFETY
· élever votre sécurité ·

Référent pédagogique et formateur :
Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation. Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation.
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation.
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur).

Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction est réalisé en fin de formation.

A l'issue de la formation, les stagiaires ayant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, se verront délivrer un certificat de réalisation de la formation travaux en hauteur.

Il est recommandé de renouveler la formation tous les 3 ans et de réaliser une formation complémentaire concernant le secourisme lié aux travaux en hauteur.
« L'employeur doit informer les salariés des consignes d'utilisation des EPI et leur assurer une formation adaptée, comprenant si nécessaire un entraînement à leur port, renouvelée aussi souvent que nécessaire (articles R. 4323-104 à R. 4323-106 du Code du travail). »